



Assemblée générale

Distr. générale
24 janvier 2019
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 135 de l'ordre du jour

**Examen de l'efficacité du fonctionnement
administratif et financier de l'Organisation
des Nations Unies**

Huitième rapport sur le dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies : renforcement du système dans le cadre du nouveau modèle de gestion

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Paragraphe 100

Substituer au texte actuel :

100. Pour ce qui est de l'état de l'application des recommandations du Corps commun d'inspection au cours de la période allant de 2008 à 2017⁶, il est à noter que le Secrétariat a accepté 64 % des recommandations et que 78 % des recommandations acceptées ont été appliquées⁷.

